



Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Jeudi 6 juillet 2023

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 29 juin 2023, s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h05 et levée à 21h30.

Étaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, Mme Marie-Hélène BALLEE (à partir du point 3), Mme Martine COLLETTE, Mme Colette LOMBARD, M. Éric GIRAUD, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER, Mme Patricia LIME VIEILLE, M. Dominique ROUX.

Étaient absents : M. Morgan PERRIN, Mme Morgane OUDOT, Mme Josiane CHAUVIN, M. Florent MANZONI, Mme Martine CART-GRANDJEAN, M. Noël PERROT, M. Didier DUMONT, Mme Agnès MARGUET, M. Guy BRUCHON.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND.

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : M. PERRIN/S. KURT ; N. PERROT/C. LOMBARD ; D. DUMONT/D. GUILLEUX ; A. MARGUET/P. BENOIT.

DM3 : Barrière Vigipirate anti voiture bélier

Un montant de 5000 € a été inscrit au budget 2023 pour permettre l'achat de blocs stop Vigipirate afin de sécuriser les manifestations sur la voie publique. Ce type de produit nécessite l'utilisation d'un engin pour son déplacement et le déplacement des blocs stop en béton n'est pas possible dans l'urgence.

Il s'avère qu'il existe sur le marché un produit répondant davantage à nos besoins : la barrière anti camion bélier. Cette barrière est facilement transportable, démontable et déplaçable par un seul agent et sans outil spécifique. Ce dispositif a été éprouvé en crash test et il est certifié aux normes européennes avec une garantie constructeur. Cette barrière peut arrêter un poids lourd d'une capacité de 7,5 T à 50 km/h. La barrière est réutilisable après impact. Cette barrière est composée de 6 unités modulables. Chaque unité mesure 1 mètre, 6 unités représentent une largeur de chaussée réglementaire (*cf fiche produit et photos ci-annexées*).

En raison du coût élevé de ce dispositif - estimé à 8 652 € TTC l'unité - il est proposé de répartir la dépense de 3 barrières sur 3 années, soit 1 barrière/an de 2023 à 2025.

Dans l'intervalle, les blocs stop actuellement utilisés seront conservés en partie selon les besoins.

Les crédits inscrits au budget 2023 s'avèrent insuffisants.

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal l'ouverture des crédits complémentaires suivants :
- Compte 21578, fonction 112 service « POLICE » pour un montant de 3 700 €.

Cette somme sera prise sur l'excédent du budget primitif.

Au vu de ce qui précède et après avoir délibéré, le Conseil municipal approuve la DM n°3.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 24

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Sylvie LE HIR



Publié sur le site de la ville de Valdahon le :
11/07/2023